



Note descriptive des petites subventions retenues dans le cadre du premier appel à projet lancé par le projet LandCam

I. Contexte

Le programme de petites subventions administré par le Centre pour l'Environnement et le Développement (CED) en collaboration avec l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED) et le Réseau de Lutte contre la Faim (RELUFA), les trois principales organisations du consortium LandCam a été conçu pour associer les différentes parties prenantes à travers des actions pilotées par les Organisations de la Société Civile afin de :

- Comblent les lacunes dans les approches de sécurisation des droits fonciers et des ressources naturelles.
- Relier les travaux locaux aux débats nationaux liés aux réformes.
- Répondre aux besoins de connaissances identifiés par les parties prenantes dans les dialogues initiés par LandCam.
- Renforcer les capacités des différents acteurs sur une gouvernance foncière efficace, inclusive et transparente.
- Tester des outils d'analyse et d'action.

L'appel pour le compte de l'année 2018- 2019 a été lancé en septembre 2018 et été ouvert à toutes les organisations de la société civile travaillant sur les questions foncières. Au terme du processus d'évaluation des propositions de projets, 6 propositions sur les 36 reçues ont été sélectionnées. La présente note présente de façon lesdits projets.

II. Brève présentation des projets retenus

Projet n°1. *Projet de mobilisation des communautés locales et autochtones de l'Adamaoua autour des enjeux de réformes des lois foncières et appui à la gouvernance inclusive des terres et des ressources naturelles*

Porteur du projet : Association Femmes et Développement de BAMYANGA (AFDB)

Zone d'intervention : Adamaoua

Durée du projet : 6 mois

Objectif global :

Contribuer à la réforme foncière au Cameroun et améliorer l'accès/contrôle des femmes, des communautés locales et autochtones de la région de l'Adamaoua aux terres et aux ressources naturelles.

Objectifs spécifiques :

- Promouvoir le dialogue entre les parties prenantes locales et susciter une prise de conscience des femmes et des acteurs locaux sur une gouvernance foncière efficace, inclusive et transparente.
- Participer à la gestion foncière locale et par là à la réforme foncière à travers des recommandations concrètes et bonnes pratiques issues des échanges et des débats des différents ateliers/plateformes mises en place par le projet.
- Assurer l'assistance juridique de manière bénévole à travers les OSC formées.
- Renforcer les capacités des communautés locales et autochtones à la maîtrise des lois foncières et aux différents processus de sécurisation de leurs terres.

Résultats attendus :

- Le dialogue entre les parties prenantes locales est promu et la prise de conscience des femmes et des acteurs locaux sur les enjeux d'une réforme foncière est suscitée.
- Le rapport de l'étude sur la perception des communautés locales et autochtones de la région de l'Adamaoua sur la loi et de la gouvernance foncières est disponible et un recueil consolidé des recommandations, solutions, bonnes pratiques sur la gouvernance foncière est produit et vulgarisé.
- Un document de synthèse des solutions endogènes liées aux problèmes fonciers est produit et vulgarisé et les éléments de connaissance pour le processus de réforme foncière au Cameroun sont relevés et transmis au projet LandCam.
- Les OSC sont formées sur les questions de genre et droits fonciers et servent de cliniques juridiques aux communautés/personnes qui ont besoin de conseils juridiques. Les OSC se mettent en réseau pour défendre les intérêts des peuples vulnérables dans ce domaine.
- Les capacités de 200 acteurs locaux sur une gouvernance foncière efficace, inclusive et transparente sont renforcées.

Projet n° 2. *Projet de Recherche action en vue de contribuer à l'accès des femmes rurales à la terre dans le Département du Diamaré –Région de l'Extrême Nord*

Porteur du projet : Fondation Humanitaire en Santé communautaire (FONHUSCOM)

Zone d'intervention : Extrême nord

Durée du projet : 8 mois

Objectif global :

Faciliter l'accès à la terre aux femmes dans le département du Diamaré au travers de l'information, sensibilisation et l'éducation sans oublier le plaidoyer pour inverser de manière durable cette tendance citée plus haut.

Objectifs spécifiques :

- Réaliser 01 état des lieux de la situation réelle d'accès à la terre dans le département du Diamaré sur les droits en matière foncière et domaniale.
- Créer un cadre de concertation avec les parties prenantes et échanger sur les goulots d'étranglement à l'accès des femmes à la terre.
- Renforcer les capacités des membres du réseau Kawtal Network en genre et en droits fonciers.
- Appuyer l'élaboration d'une note de position portée par le réseau Kawtal Network afin de sécuriser de manière plus durable les droits des groupes vulnérables dont les femmes.
- Mener des actions de lobbying/plaidoyer afin de faciliter l'obtention des papiers légaux (titres fonciers, certificat de jouissance) pour les groupes vulnérables.
- Renforcer les capacités des leaders traditionnels, chefs religieux et leaders féminins sur leurs droits en matière.

Résultats attendus :

- Une étude faisant ressortir l'état des lieux d'accès des femmes à la terre est réalisée et validée ainsi qu'un état de la situation des groupes/communautés dont les droits doivent être sécurisés.
- Les femmes des communes de Maroua 2e, Maroua 3e, Bogo, Gazawa, sont sensibilisées et éduquées sur les modalités d'acquisition et d'accès à la terre.
- Les sous-préfets et les chefs traditionnels sont sensibilisés sur l'amélioration de l'accès à la terre aux femmes.
- Au moins 15 membres du réseau Kawtal, au moins 5 associations féminines, au moins 5 chefs traditionnels et au moins 10 médias sont formés sur le foncier et le genre.
- Une note de position sur la situation des groupes vulnérables et les mesures de sécurisation de leurs droits fonciers est disponible.
- Un atelier de présentation est organisé et une conférence de presse menée afin de promouvoir la sécurisation des droits fonciers des groupes vulnérables à travers les certificats de jouissance.

Projet n°3. *Projet de sensibilisation des acteurs impliqués dans les conflits fonciers et agropastoraux entre les réfugiés Centrafricains et les communautés hôtes dans 6 villages de la commune de Mandjou, département du Lom et Djerem*

Porteur du projet : Fondation Confucius

Zone d'intervention : Région de l'Est

Durée du projet : 6 mois

Objectif global :

Effectuer un état des lieux des conflits fonciers ayant cours dans la commune de Mandjou et mettre en place un cadre de concertation multi acteurs en vue d'une solution durable aux problèmes foncier pour une gestion durable des terres et des ressources entre populations hôtes et réfugiés en conservant la cohabitation pacifique.

Objectifs spécifiques :

- Réaliser une étude de la situation actuelle des conflits, en procédant à la revue documentaire relatifs aux conflits fonciers dans la commune de Mandjou auprès des autorités administratives, traditionnelles, élus locaux et leaders communautaires (hôtes et réfugiés) de la commune de Mandjou, étudier la loi foncière Camerounaise, analyser la perception des conflits fonciers par les différentes cibles et répertorier les expériences en matière de gestion de conflits fonciers dans la commune.
- Produire un guide sur les formes d'occupation des terres et la gestion des conflits fonciers au Cameroun avec une spécificité sur les zones frontalières et les conflits impliquant les réfugiés.
- Mettre en place trois radios communautaires pour la sensibilisation dans les villages en langues locales.
- Mettre en place un cadre de concertation multi-acteurs au niveau de chaque village pour assurer une gestion durable des conflits fonciers dans la commune de Mandjou.

Résultats attendus :

- Approfondir et apporter un regard spécifique sur la perception et la compréhension des problèmes de gouvernance foncières et des ressources naturelles en envisageant des solutions possibles.
- Interpeller les décideurs sur l'urgence de la prise en compte de la problématique de l'afflux des réfugiés et des déplacés dans la relecture et la révision des lois foncières au Cameroun.
- Approfondir la compréhension des implications et des résultats pour différents groupes sociaux, y compris les aspects liés au genre, et moyens efficaces d'aborder la différenciation sociale.
- Tester la conception, l'évolutivité et la reproductibilité d'un outil d'analyse ou d'action en sachant que le Cameroun dans les régions de l'Est, Nord, Extrême-nord, Adamaoua, NordOuest et Sud-ouest fait face à la problématiques humanitaires liés aux réfugiés et déplacés internes.
- Promouvoir le dialogue entre les parties prenantes à l'échelle communale et locale (Mise en place des Comités Communaux et des Comités Locaux de Concertation multi-acteurs).

Projet n°4. *Projet de protection des victimes de déguerpissement lié à la construction de la carrière et de l'usine de CIMENCAM à Biou*

Porteur du projet : CELPRO Figuil

Zone d'intervention : Région du Nord

Durée du projet : 1 an

Objectif global :

Le financement du projet permettra de contribuer globalement à la protection des droits des communautés victimes de la construction de la carrière et de la nouvelle usine de CIMENCAM à Biou. Il s'inscrit dans le besoin d'accompagnement constamment exprimé par les personnes affectées par le projet d'extension de cette entreprise.

Objectifs spécifiques :

- Sensibiliser les communautés sur les impacts du projet sur leur condition de vie.
- Renforcer les capacités des personnes affectées sur les processus d'indemnisation/compensations et de relocalisation.
- Mettre en place un cadre de dialogue entre les différentes parties prenantes pour une meilleure prise en compte des droits fonciers de toutes catégories sociales lors du processus de compensation et de relocalisation.

Résultats attendus :

- Les communautés affectées par le projet (CAP) de CIMENCAM sont sensibilisées sur les impacts dudit projet sur leur condition de vie.
- Les capacités des CAP sur les processus d'indemnisation/compensations et de relocalisation sont améliorées.
- Mise en place d'un cadre de dialogue avec l'entreprise et plaidoyer.

Projet n°5. Sécurisation matérielle et formelle des terres en milieu rural dans la région du Nord.

Porteur du projet : CODAS CARITAS

Zone d'intervention : Région du Nord

Durée du projet : 6 mois

Objectif global :

Contribuer à l'amélioration de la gestion transparente des terres lesquelles constituent surtout en zone rurale l'objet de convoitise et de conflits incessants entre différents acteurs notamment les natifs, les migrants et les éleveurs nomades.

Objectifs spécifiques :

- Approfondir la compréhension de la gestion coutumière des terres ;
- Accompagner les acteurs dans la recherche des solutions concertées pour une gouvernance foncière inclusive et transparente.

Résultats attendus :

- Un recueil des règles et des bonnes pratiques en matière de gouvernance des terres à l'usage des populations est disponible et vulgarisé.
- Les communautés sont sensibilisées et connaissent les procédures d'acquisition des terres dans les zones ciblées.
- Les liens de cohabitation entre les différentes communautés (natifs, migrants et éleveurs) se renforcent.
- L'amélioration des conditions socio-économiques des ménages dans la zone d'intervention du projet se renforce grâce aux mécanismes locaux de gestion plus saine des terres.

Projet n°6 : Diagnostic exploratoire de la cohabitation entre populations déplacées et communauté locale dans le bassin du Mbe

Porteur du projet : Développement Sans Frontière (DSF)

Zone d'intervention : Bassin du Mbe, département de la Vina, Région de l'Adamaoua

Durée du projet : 6 mois

Objectif global :

Identifier et analyser les causes profondes, immédiates et manifestations des conflits fonciers dans le bassin de Mbé et dégager les principales dynamiques.

Objectifs spécifiques :

- Effectuer un diagnostic de la situation axée autour de l'analyse des facteurs de conflits et de cohabitation entre les populations déplacées et les communautés locales dans le bassin de Mbé, et ceci faisant :
 - i) Ressortir et expliquer les principales dynamiques de risques de conflits existant dans le bassin de Mbé ;
 - ii) L'analyse des parties prenantes (cartographie complète des acteurs clés intervenant dans la gestion coutumière foncière, perceptions et attitudes de la population locale vis-à-vis des déplacées).

Résultats attendus :

- Les communautés d'accueil des populations déplacées sont identifiées et des illégalités répertoriées.
- Les facteurs, la typologie et les parties prenantes sont connus.
- Les acteurs locaux s'imprègnent des résultats du diagnostic.
- Des outils pour la consolidation de la cohabitation sociale et la gestion/prévention des conflits sont élaborés et testés.